

Première année de résidence (R1)

Psychiatrie d'interface

(urgence, soins de collaboration, consultation/liaison)

Stage obligatoire de trois périodes durant le R1 (aux périodes 11, 12 et 13)

Buts

À la fin de son stage, le résident :

1. Expérimente les bases de la psychiatrie générale

Compétences générales

Urgences psychiatrique

En tant qu'expert médical, le résident :

1. Participe à l'évaluation biopsychosociale dans un contexte de crise
2. Collabore de façon optimale à la résolution de la crise

En tant que professionnel, communicateur et collaborateur, le résident :

1. Démonstre compassion et respect pour la dignité du patient quel que soit le contexte et les comportements souvent inappropriés du patient
2. Reconnaît les problèmes éthiques soulevés par les situations d'urgences
3. Reconnaît les principes et les limites de la confidentialité
4. Communique et collabore efficacement avec les collègues
5. Obtient la formation concernant le contexte et les raisons de la consultation
6. Fait des recommandations écrites ou verbales à un médecin référent
7. Travaille de façon utile et en collaboration avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire
8. Complète dans un temps requis la documentation au dossier

En tant que gestionnaire, le résident :

1. Trie et priorise, sous supervision, les patients de façon appropriée
2. Obtient l'information pertinente sur les patients se trouvant au service d'urgence
3. Donne un sommaire pertinent des patients se trouvant aux urgences à l'équipe de garde
4. A recours à l'aide de collaborateur lorsque le débit le nécessite

En tant qu'érudit et promoteur de la santé, le résident :

1. Connaît les principaux intervenants et définit les dispositifs de soins d'urgence
2. Facilite par les interventions d'urgence les obstacles à l'accessibilité aux soins et aux ressources
3. Repère les individus qu'il trouve vulnérable ou marginalisé par l'itinérance ou la toxicomanie
4. Fait une évaluation critique de la littérature
5. Facilite la transmission des connaissances pour les patients, les tiers, les collaborateurs et les stagiaires
6. Recherche et obtient une rétroaction pour amélioration continue

Soins de collaboration

En tant qu'expert médical, le résident :

1. Développe les techniques d'entrevue à des fins diagnostiques
2. Établit un diagnostic psychiatrique suivant le modèle biopsychosocial en tenant compte des facteurs prédisposant précipitant et perpétuant ou aggravant
3. Considère dans l'évaluation du patient les questions d'invalidité à court, moyen et long terme
4. Intègre dans le traitement les approches biologiques, psychologiques et sociales

En tant que professionnel et communicateur, le résident :

1. Démontre du respect pour le patient, l'équipe d'intervenants, le médecin référent
2. Discute avec l'infirmière de liaison qui a un contact privilégié avec le médecin référent pour améliorer le transfert d'information
3. Définit avec précision les responsabilités et rôles respectifs des différents acteurs
4. Communique de façon respectueuse avec le médecin de famille en tenant compte de son niveau de connaissance et de compétence
5. Rédige rapidement les rapports de consultation afin que l'information soit disponible le plus rapidement possible
6. Répond aux demandes téléphoniques diverses du médecin de famille
7. Fait preuve de bonnes aptitudes non seulement de communication mais aussi d'enseignement

En tant que collaborateur et gestionnaire, le résident :

1. Dispense les traitements en collaboration avec le médecin de première ligne
2. Répond de façon ponctuelle à des demandes de professionnels impliqués dans le suivi du patient
3. Priorise les demandes en tenant compte de l'urgence de la situation
4. Établit un plan de traitement qui tient compte des ressources disponibles et utiles

En tant qu'érudit et promoteur de la santé, le résident :

1. Développe un sens critique face à la littérature psychiatrique
2. Démontre une curiosité scientifique et le souci d'améliorer ses connaissances en mettant en place des stratégies personnelles de formation
3. Suggère des interventions préventives visant à corriger, améliorer des conditions qui avec le temps pourraient devenir davantage problématiques
4. Connait les organismes d'entraide à la fois pour le patient et pour sa famille
5. Connait les grandes lignes du projet de réforme en santé mentale

Consultation-liaison

En tant qu'expert médical le résident :

1. Distingue les différents aspects associés aux rôles de psychiatre offrant des services de consultation et de liaison
2. Recueille toutes les informations cliniques utiles provenant du dossier médical, de l'équipe traitante, du personnel soignant, des proches ou d'autres sources pertinentes
3. Maîtrise les différentes étapes de la démarche clinique pour évaluer, élaborer un diagnostic différentiel et traiter ses patients
4. Évalue l'état mental et les fonctions cognitives d'un patient avec une condition médico-chirurgicale
5. Connait les effets neuropsychiatriques potentiels des conditions médicales et des traitements associés
6. Comprend les aspects psychiatriques spécifiques retrouvés chez les patients physiquement handicapés ou avec une maladie physique chronique

En tant que professionnel et communicateur le résident :

1. Interagit de façon efficace avec les médecins traitant et l'équipe soignante afin de préciser les enjeux méritant l'attention de la psychiatrie
2. Communique avec précision et concision verbalement et par écrit les résultats de l'évaluation psychiatrique ainsi que les recommandations
3. Établit une communication basée sur la clarté et la confiance avec ses patients et leur entourage
4. Offre des soins de qualité avec intégrité, honnêteté et compassion
5. Veille au cadre éthique de la dispensation des soins et défend particulièrement le processus de consentement éclairé

En tant que collaborateur et gestionnaire le résident :

1. Participe de façon proactive dans les équipes interdisciplinaires afin d'offrir le meilleur soin au patient avec une condition médicale ou chirurgicale
2. Sensibilise les équipes soignantes aux aspects psychiatriques que les patients sont susceptibles de présenter et leurs influences sur leur condition
3. Participe à l'élaboration du cadre thérapeutique et supervise au besoin certaines interventions
4. Conserve une juste perspective sur l'évolution d'un patient et intervient de façon appropriée aux différentes étapes des traitements et de la convalescence
5. Maîtrise et gère adéquatement tous les aspects médicaux-légaux incluant la garde et l'aptitude
6. Connait et facilite les dispositions administratives comme le transfert sur une unité psychiatrique ou un suivi dans un service de clinique externe

En tant qu'érudit et promoteur de la santé le résident :

1. Enseigne le rôle que peuvent jouer les conditions médicales et les traitements dans la présentation symptomatique des patients
2. Défend et représente les patients fragilisés par la maladie et peu familier avec la complexité des soins et des services
3. Identifie les facteurs biopsychosociaux influençant la santé actuelle et future des patients
4. Utilise les données probantes en psychiatrie de consultation/liaison et en médecine psychosomatique
5. Connait les principes épidémiologiques et sait comment les appliquer en clinique
6. Apprécie la complexité des mécanismes impliqués entre les maladies physiques et manifestations neuropsychiatriques et psychologiques associées